

Image not found or type unknown



Problème administratif avec mon lycée

Par **fatou**, le **18/05/2007** à **14:05**

Bonjour,rrnrnJe suis étudiante en première année de BTS TRANSPORT dans le lycée public rnrnJean Lurçat Pataydu 13 ème arrondissement de PARIS. J'ai appris récemment rnrnque ma grand mère était gravement malade et j'ai donc pris la décision d'aller rnrnla voir pour m'occuper d'elle à partir du **23 juin 2007**. Cependant l'école rnrnprend fin le **30 juin 2007** et je ne peux pas reporter mon départ. J'ai rnrndonc écrit une lettre au proviseur afin de lui exposer mon cas et le prévenir de rnrnmon absence, malheureusement il m'a informé que si je n'étais pas présente rnrndurant cette semaine (**du 23 juin au 30 juin 2007**)durant laquelle il y rnrnaura un retour de stage, c'est à dire un point avec nos professeurs sur nos rnrnstages en entreprise **je serai virée. Est-ce légal?A t'il le droit de me rnrnvirer???**AIDEZ MOI SVP JE NE SAIS PAS rnrnCOMMENT FAIRE!!!!Je vous remercie.

Par **Jurigaby**, le **18/05/2007** à **14:33**

Bonjour!rrnrnQue dit le règlement intérieur de votre lycée?rrnrnCdt.